|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | \*Information aux signataires de l'appel  Un plan d'urgence pour > > assurer l'avenir du service public de protection maternelle et infantile"> > (15 février 2015)\*> >> > Vous avez signé l'appel pour assurer l'avenir de la PMI il y a environ > > un an et une large mobilisation s'est tenue dans ce sens lors de la > > journée nationale d'action du 30 janvier 2014. Le gouvernement a alors > > engagé une concertation avec les représentants de la plate-forme > > "Assurer l'avenir de la PMI". Nous vous informons par le présent > > courriel du point d'étape actuel de ces discussions.> >> > A l'issue des concertations avec la Direction Générale de la Santé > > (cf. Tout savoir sur les concertations en cours avec le ministère de > > la santé - point d'étape juillet 2014), > > <<http://redirect.sendemails.com/cdirjheobsawfpggjeecgjgrftjciofcdehmarcshijsitjncefkcwfxemfvcvcwgraygofufsetexhwgabpbsfdetimdlhtdkdjgpivayjicialcrblalidahjmbgfaekckisihglhacsdnfhaohubeekdsbifvhobuijjggdcujshlgqdvhxecffbnbhjqijfghxdlakcxiqardygjfgagbghahugzgycjdhdqiidjjrbvdjedcggxecfainerjvfpeseedvbmfefwfajpadcjflhfdjev>> la > > plate-forme "Assurer l'avenir de la PMI" a rencontré le cabinet de > > Marisol Touraine le 14 janvier 2015.> >> > Le ministère affirme "sur le principe" les objectifs de :> > - améliorer l'impulsion d'une politique de santé de l'enfant ;> > - conforter les missions de PMI ;> > - mieux coordonner les intervenants ;> > - favoriser la formation ;> > - rendre plus attractif l'exercice des métiers en PMI ;> > - consolider les moyens financiers de la PMI ;> > - améliorer le recueil des données de santé en PMI.> >> > Le cabinet de Marisol Touraine nous a annoncé plus concrètement que :> > - Un rapport de la DGS rendant compte des concertations avec la > > plate-forme est rendu public (cliquez ici pour y accéder > > <<http://redirect.sendemails.com/cdirjheobsawfpggjeecgjgrftjciofcdehmarcshijsitjncefkcwfxemfvcvcwgraygofufsetexhwgabpbsfdetimdlhtdocratdxbdaqegjljkhfhxbbdsdlhpftahararichrjqhifgbhdkjackfsgbemhzilivjtewhweqbacvjdcniyahjkgvexfrfehnfzefazahbsajashvglihfcacjuenbcdygmhkicgldviafibdesgcasarircnchjugaaocnemfpitgnfnhsjujjcvgkafgkbqcjfvjlfvhfbohxduexbbcghngrgg>>).> > - Un courrier d'accompagnement nous est adressé (cliquez ici pour y > > accéder > > <<http://redirect.sendemails.com/cdirjheobsawfpggjeecgjgrftjciofcdehmarcshijsitjncefkcwfxemfvcvcwgraygofufsetexhwgabpbsfdetimdlhtctbgiljhctjhdlebhcevhddjdrchaejmixeiinhedcbtckgubhgjhjgsggfngvdugwfbdfhzfvelhxchgsilfvjffdgheajhgraygofufsetexhwgabpbsfdetimdlhtcufujgbocdjqdcedeqbnfggidefacidygwbxayemieckhyjmdvgtbfcjhbgnajbpbqcvavdphmiajvcchtfjchjljmbqhiao>>) > > qui précise :> > \* le cadre des amendements que le gouvernement prévoit d'apporter > > au projet de loi santé, concernant le dispositif de PMI et ses missions ;> > \* la saisine par le ministère de la santé des ministères de la > > fonction publique et de l'enseignement supérieur quant aux mesures à > > prendre relevant de leur champ de compétence en vue de répondre > > notamment aux enjeux statutaires et de formation pour la PMI.> > - La concertation se poursuivra avec le ministère de la famille sur > > les missions de la PMI relatives à la protection de l'enfance et aux > > modes d'accueil du jeune enfant.> >> > La plate-forme "Assurer l'avenir de la PMI" a pour sa part remis au > > cabinet de Marisol Touraine ses propositions d'amendements au projet > > de loi santé (cliquez ici pour accéder au document > > <<http://redirect.sendemails.com/cdirjheobsawfpggjeecgjgrftjciofcdehmarcshijsitjncefkcwfxemfvcvcwgraygofufsetexhwgabpbsfdetimdlhtdfgtgydtfdewilddjtbgevefiuhgekggacgddwcrizdihgebgzhafrjffuihiehzbogqaycnbsfvhuaoaaipiihzcwfsjehxilivjtewhweqbacvjdcniyahjkgvexfrfehnfzefazahbsajashvglihfcacjuenbcdygmhkicgldviafibdesgcasarircnchjugaaocnemfpitgnfnhsjujjcvgkafjlakcvjphhirjdggdaithhdpaeatebaj>>). > > Elle a également rappelé l'urgence d'apporter des réponses > > satisfaisantes à l'ensemble des revendications statutaires, > > financières, organisationnelles formulées à l'occasion des rencontres > > avec la DGS, pour garantir la pérennité du dispositif de PMI (cf. > > l'article "point d'étape juillet 2014" ci-dessus).> >> > Le ministère s'est engagé à répondre à nos propositions d'amendements > > et à nous présenter les siennes avant l'examen du projet de loi au > > parlement (prévu en avril 2015). Il s'est également prononcé pour > > favoriser des rencontres au plus tôt avec les autres ministères concernés.> >> > La plate-forme "Assurer l'avenir de la PMI" entend rester vigilante > > quant au contenu des réponses gouvernementales et quant aux délais de > > leur mise en ouvre. Restons mobilisé-es et prêt-es à de nouvelles > > initiatives au cas où les engagements gouvernementaux ne seraient pas > > à la hauteur pour assurer réellement l'avenir de la PMI !> >> > \*/Si les liens de ce message ne fonctionnent pas, copiez le lien > > suivant dans votre navigateur/\* :> > <http://www.assureravenirpmi.org/Doc/janvier2015.php> > > <<http://redirect.sendemails.com/cdirjheobsawfpggjeecgjgrftjciofcdehmarcshijsitjncefkcwfxemfvcvcwgraygofufsetexhwgabpbsfdetimdlhtisglhjcdgnivijikijiiadjbisdgamcqekckisihglhacsdnfhaohubeekdsbifvhobuijjggdcujshlgqdvhxecffbnbhjqijfghxdlakcxiqardygjfgagbghahugzgycjdhdqiidjjrbvdjedcggxecfainergsjfbcacedfhdagmhleyjockeigbcjhz>>> >> >> >> >> > Dernière activité sur le compte : Il y a 8 minutesDétails |  | Contacts (10)

|  |  |
| --- | --- |
|  | Johanne Grosrenaud |
| bgpierron@hotmail.com |
| https://mail.google.com/mail/u/0/images/cleardot.gifhttps://mail.google.com/mail/u/0/images/cleardot.gifhttps://mail.google.com/mail/u/0/images/cleardot.gifhttps://mail.google.com/mail/u/0/images/cleardot.gif |

Afficher les détails |